Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_044_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 2 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi 2 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 25 mars 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire sortant.

Etaient présents : M. Sébille, Mme Le Bodic, M. Thébaut, Mme Ménahèze, M. Rigault, Mme Keryjaouen, M. Célard, Mme Le Cadre, Mme Célard, M. Guilbaud, M. Berthe, Mme Perrin, M. Pédron, Mme Charbonnier, Mme Lecomte-Durouil, M. Hazo, Mme Rebout, M. Duranton, Mme Leclere, M. Oudar, Mme Gicquel, Mme Pasquier, M. Groyer, Mme Marroi, M. Roudaut, Mme Guillou, M. Morio, Mme Ogier, M. Charcosset.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Le Douairon à Monsieur Thébaut
Monsieur Mouaci à Monsieur Sébille
Madame Le Floch à Madame Leclere
Monsieur Valiente à Madame Le Bodic

Absent : 0

Secrétaire de séance : Caroline Le Bodic

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 29

Absent : 0

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 33

2026-04-02- N°INST 044/2026 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS MUNICIPAUX AUPRES DU PNR

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Golfe du Morbihan (article 8), la commune doit désigner un titulaire et un suppléant pour la représenter aux instances du PNR.

Vu les candidatures de Madame LE BODIC et Monsieur GUILBAUD au poste de titulaire et d'au poste de suppléant,

M. le Maire propose de procéder à un vote à mains levées pour désigner les représentants communaux au sein du PNR.

Le résultat du vote est le suivant :
- Mme LE BODIC comme titulaire
- M. GUILBAUD comme suppléant

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_044_DEL-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide de

DESIGNER les représentants de la commune auprès du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
- Mme LE BODIC comme titulaire
- M. GUILBAUD comme suppléant

Affiché le :

A Theix-Noyalo, le 2 avril 2026

Le Maire,



Christian SEBILLE